



## ENCORE ET TOUJOURS...

**A l'issu des séances très interactives de l'AIJ, il est surprenant de constater le manque de recul dont font part certaines rédactrices et certains rédacteurs de la presse régionale face aux conclusions du rapport de l'AIJ.**

Comme pour forcer l'événement alors que tout est connu et joué depuis le 4 mai 2009, on nous présente le vote populaire comme la seule issue raisonnable permettant de régler cette fichue question jurassienne. Et fichue c'est le cas de le dire, du moins au regard des aspirations de l'arrière-garde séparatiste, celle-là même qui s'est seule déplacée en masse aux séances très interactives de l'AIJ...

Tout compte fait, il y aurait tout de même matière à voter, mais il convient de choisir soigneusement le sujet de ce vote. Et il est tout trouvé : « Souhaitez-vous la suppression de l'Assemblée Interjurassienne ? » Pas besoin de creuser, il suffit de résoudre le problème à la source. Imaginez le tableau : 1. Jura et Jura bernois y sont tous deux favorables : fin des frais. 2. Le Jura y répond négativement, le Jura bernois positivement : fin des frais. Car au fond, tout le monde est d'accord pour dire que le Jura bernois est seul maître de son destin non ? 3. Jura et Jura bernois sont défavorables à la suppression de l'AIJ. Alors là seulement, on pourrait éventuellement imaginer la possibilité de demander à la population du Jura bernois si elle souhaite conserver son Statu quo (qui a dit que nous étions des « neinsager » ?!) Et comme la réponse sera assurément OUI... fin des frais ! Mais au fond, pourquoi lancer un tel processus alors que la réponse est connue d'avance ? Ce n'est évidemment pas à nous qu'il faut le demander.

Par ailleurs, il est fait l'éloge des institutions interjurassiennes dans la presse de ce mardi. Il convient de rappeler que « l'interjurassien » doit être utile, et non pas servir des velléités politiques créant le terreau d'une future réunification. Bref, cessons de créer des emplois fictifs de délégué interjurassien à la mord-moi-le-nœud. Ces postes doivent naître de la nécessité, non pas d'une volonté obsessionnelle pleine d'arrière-pensées.

Finalement, nous sommes convaincus aujourd'hui qu'il est temps de normaliser les rapports entre Berne et le Jura, comme entre n'importe quels autres cantons suisses. Cela passe forcément par l'abandon de l'accord du 25 Mars 1994. Les relations sont bonnes dans la région, il faut en profiter. Ce n'est que dans le cadre d'une telle normalisation que nous pourrons entrevoir des projets de collaboration à grande échelle dans l'Arc jurassien, respectivement en Suisse Occidentale. Alors finissons-en avec l'AIJ, et vite !

**Groupe Sanglier**